

jean laurent AGRINIER

12/05/24 22:41

## Enquête publique -desserte Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

---

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite vous informer de mon AVIS DÉFAVORABLE à ce projet.

Ce dossier ne semble pas répondre à toutes les obligations et analyses des différents organisme (MRAE et CSRPN) qui donnent un avis défavorable et l'autre qui ne peut accorder un avis favorable en l'état.

De plus, le passage des convois exceptionnels toujours existants devra emprunter des sorties/entrées inexistantes dans ce projet ( D14 route de Saint Aubin).

Il me semble également que la loi ZAN ne soit pas prise en compte dans ce projet puisque aucune compensation de débétonisation n'est prévue.

Toutes ces questions en suspens demandent une réponse claire et précise.

Par ailleurs, la desserte de la zone commerciale de Luçon nécessite t -elle un coût aussi exorbitant au regard de la situation économique du pays qui n'est guère florissante ?

Jean Laurent AGRINIER

La Brocante de Madame

Saint Gemme La Plaine